BATEAU ECOLE LE MENHIR

CONTRAT DE FORMATION
à la conduite des bateaux de plaisance à moteur

Entre : BATEAU ECOLE LE MENHIR, ci après désigné **l'établissement de formation**
SASU Chiloé Tel : **06.81.82.33.31** Mail : **bateauecolecabourg@gmail.com**
Avenue Durand Morimbau, 14390 CABOURG Agrément n° **014031 / 2025**
RCS Caen 839 138 682

Et : Mme, M : _____, ci après désigné **le candidat**
Né(e) le : _____ à _____ Département : _____
Adresse : _____
CP/ Ville : _____
Tel : _____ Email : _____
Eventuellement représenté par son représentant légal :
Mme, M : _____ Tel : _____

Le contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur :

Option : □ Côtière □ Eaux Intérieures
Extension : □ Hauturière □ Côtière (Permis fluvial détenu) □ Eaux Intérieures (Permis mer détenu)

L'établissement de formation se charge de l'ensemble des formalités d'inscription.
Les tarifs incluent les supports de cours, la formation pratique, les démarches administratives, le timbre fiscal. L'inscription à l'examen théorique est effectuée par le candidat.

Tarifs :

Nature de la prestation	Prix	Montant TTC
Permis bateau option côtière, **hors examen théorique**	380 €	
Permis bateau option eaux intérieures, **hors examen théorique**	380 €	
Option eaux intérieures lors de la formation initiale mer, **hors examen théorique**	65 €	
Option eaux intérieures *pour détenteurs du permis mer, hors exam.*	165 €	
Option côtière *pour détenteurs du permis fluvial, hors examen*	165 €	
Extension hauturière au permis côtier	385 €	

TOTAL A PAYER : _____

Pour toute inscription, **un acompte de 150 €** doit être versé à la signature du contrat.

Fait en 2 exemplaires le ___/___/____, la signature vaut acceptation du contrat et des conditions générales de vente au verso.

Bateau Ecole Le Menhir

BATEAU ECOLE LE MENHIR
SAS CHILOE
Avenue Durand Morimbau
14390 CABOURG
RCS CAEN 839138682
Agrément n° 014031/2025

Le Candidat
(ou son représentant légal)

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

Article 1: L'annulation d'une inscription du fait du candidat ne donne pas lieu au remboursement de l'acompte. L'inscription est valable un an à partir de la date d'enregistrement et inclut une formation théorique et pratique jusqu'à l'obtention du permis

Article 2: Le paiement s'entend en deux termes. Un acompte de 150 € le jour de l'inscription et le solde après réalisation des prestations de formation.

Article 3: Le dossier constitué pour le ou les permis est valable 6 mois. Au delà, le candidat sera tenu de reconstituer un dossier complet (Certificat médical, photos, copie de la pièce d'identité, etc..). Le candidat donne expressément mandat à la Bateau Ecole Le Menhir pour gérer en son nom les formalités d'inscription à l'examen du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, y compris pour déposer, compléter et récupérer tout dossier ou pièce le concernant (formulaire, pièces, timbres fiscaux, etc...) auprès des services administratifs compétents. Le candidat autorise la Bateau Ecole à transmettre ses coordonnées à la Société Nationale des Sauveteurs en Mer. En cas de refus il doit être notifié sur le contrat de formation. Le dossier doit être complet avant toute inscription à une date d'examen. Sans cela, aucune date d'examen ne pourra être retenue.

Article 4 : Tout abandon en cours de formation donnera lieu à la perception d'une somme correspondante à la moitié des sommes dues initialement.

Article 5 : La Bateau Ecole Le Menhir se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'inscription à une session de cours. La date de report se fera en accord avec le candidat.

Article 6: Le candidat au permis bateau inscrit à la Bateau Ecole Le Menhir est automatiquement couvert par une assurance pendant les cours. En cas de sinistre du fait du candidat, une franchise sera obligatoirement appliquée et sera à la charge du candidat. Son montant est fixé par l'assureur lors de la déclaration de sinistre mais ne pourra être inférieure à 950 €
Le formateur, Thomas VERON, est titulaire d'une autorisation d'enseigner n°24098 pour les options côtière, eaux intérieures et extension hauturière.

Article 7: Les supports de cours sont inclus dans les formations. Pour les permis bateau options côtière et eaux intérieures, le livret du candidat, le livret de code, l'accès à la plateforme d'e-learning avec cours et tests, le support téléphonique en cas de questions. Pour l'extension hauturière, le livre de théorie, la règle Cras, le Compas à pointe sèche, le crayon 2B ou HB et la carte d'exercice SHOM 9999. Le candidat devra se munir d'une calculatrice non programmable.
La formation au permis plaisance se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique. Le candidat passera 2 heures à la barre du bateau (minimum obligatoire, incluses dans le forfait). Les éventuelles heures de conduite supplémentaires nécessaires à l'obtention du niveau requis sont dues en sus au tarif de 120 €/h, facturables par tranche de 15 min.

Article 8: Les prix s'entendent tout inclus, y compris le timbre fiscal. En dehors de toute absence, échec, démission du candidat ou changement de tarif des droits d'inscription et de délivrance aucune somme supplémentaire ne saurait être exigée.

Article 9: Les rendez-vous pour les cours de conduite sont à prendre au moins 3 jours à l'avance par téléphone (pas de SMS) ou par mail. Si le cours est annulé par le candidat moins de 48h avant la date, le cours reste dû auprès de la Bateau Ecole au tarif de 120 €/heure.

Article 10 : Si un candidat désire faire transférer son inscription dans une autre école, il sera tenu de régler la somme de 120 €.

Article 11 : Les permis définitifs sont envoyés directement au domicile du candidat par l'Imprimerie Nationale.

Article 12 : La société se réserve le droit de modifier ses tarifs sans préavis, notamment en cas de changement des frais d'inscription. Le cas échéant, un réajustement pourra être réclamé au candidat.

Article 13 : En cas de litige, le tribunal compétent est le Tribunal de Commerce de Caen.

Pièces à fournir, *1 pièce par fichier en cas d'envoi par mail* :

- Le présent contrat de formation complété, daté et signé (en PDF si envoi par mail)
- 2 photos d'identité aux normes type passeport, carte d'identité (**en .JPEG ou .PNG si envoi par mail**)
- Copie recto d'une pièce d'identité (en .PDF si envoi par mail)
- Le certificat médical d'aptitude complété par le médecin et le candidat (en .PDF si envoi par mail)